

## **Résumé des discussions en ligne sur les États fragiles et en déroute Décembre 2005**

### **Direction de la recherche sur les politiques, Affaires étrangères Canada**

Du 26 septembre au 2 décembre 2005, les Canadiennes et les Canadiens étaient invités à formuler leur point de vue sur les États fragiles et en déroute sur le site de la Politique internationale du Canada. De nombreuses ressources, disponibles en ligne, ont été offertes aux participants afin de favoriser un débat informé et éclairé. Plus de quatre cents répliques ont alimenté la discussion en ligne, ce qui constitue une augmentation substantielle par rapport à la participation aux séances antérieures.

Plusieurs questions stratégiques avaient été affichées afin d'orienter la discussion. Nous présentons donc les points principaux abordés pour chacune de ces questions.

#### **L'Énoncé de politique internationale**

Les participants devaient tout d'abord exprimer leur opinion quant au traitement accordé aux États fragiles et en déroute dans l'Énoncé de politique internationale du Canada (EPI). Deux éléments de l'énoncé ont spécialement retenu l'attention. Premièrement, l'établissement du Fonds pour la paix et la sécurité dans le monde (FPSM) et la création du Groupe de travail sur la sécurité et la reconstruction (GTSR) ont été accueillis favorablement. Les participants ont mentionné que l'existence du GTSR nous offrait l'opportunité d'améliorer notre capacité de réaction face aux crises sévissant dans les États fragiles et en déroute.

Deuxièmement, la nature des discussions portant sur la définition des États fragiles et en déroute indique que la signification du concept demeure obscure pour certains. D'ailleurs, quelques participants ont fait remarquer que malgré l'utilisation fréquente du terme dans l'EPI et la discussion en ligne, on n'y retrouve pas de définition claire et précise.

#### **Intervenir dans les États fragiles et en déroute**

Globalement, les intervenants se sont entendus sur la nécessité pour le Canada de contribuer à la prévention de la défaillance étatique ainsi que d'intervenir dans les États fragiles et en déroute. Ils ont déclaré que le rôle historique du Canada dans le maintien de la paix et l'influence diplomatique qu'il peut exercer en font un acteur incontournable dans le domaine. Les participants préféreraient que les interventions canadiennes se réalisent dans un cadre multilatéral, idéalement sous l'égide de l'ONU, tout en reconnaissant que cela n'est pas toujours possible.

Évoquant la nature limitée de nos capacités militaires et de nos ressources financières, les participants ont reconnu l'importance d'établir des priorités en matière d'intervention et d'aide. Certains ont proposé l'adoption d'une règle basée sur les éléments suivant : 1- quelles sont les ressources canadiennes disponibles?; 2- quels sont les besoins de l'État concerné?; 3- notre engagement a-t-il des chances de produire un impact réel et durable ?

Plusieurs participants se sont prononcés en faveur d'un financement accru pour les Forces armées canadiennes et d'une concentration stratégique de l'aide canadienne au développement. Par ailleurs, une grande diversité d'opinions subsiste quant aux méthodes efficaces d'allocation de l'aide internationale.

Notons finalement que la place que doit occuper l'intérêt national dans le processus de prise de décision a suscité un vif débat. Certains considèrent que les interventions devraient principalement être guidées par les intérêts nationaux du Canada. D'autres croient plutôt que des impératifs moraux et légaux et la notion de Responsabilité de Protéger (R2P) constituent les principes devant orienter nos décisions d'intervention.

### **Obtenir un soutien politique et public soutenu**

Le travail de prévention, de stabilisation et de redressement dans les États fragiles et en déroute exige un engagement de ressources important à long terme. Une autre question soumise aux participants visait à recueillir leurs commentaires sur les moyens de soutenir l'engagement politique et public que nécessite notre contribution au processus de renforcement des États.

Les participants ont souligné qu'une diffusion effective de l'information était primordiale pour obtenir l'appui à long terme des citoyennes et citoyens. Les participants ont insisté sur le rôle des médias en matière de sensibilisation à la problématique des États fragiles et en déroute. On a également fait remarquer que le gouvernement disposait, lui aussi, d'une responsabilité non négligeable en matière d'information, d'éducation et d'engagement du public.

Le fait que le Canada consacre moins de 0,7% de son PNB à l'aide au développement a été sévèrement critiqué par plusieurs participants. Par ailleurs, plusieurs ont souligné que l'engagement international ne doit pas se réaliser au détriment de certaines responsabilités nationales. Ainsi, l'amélioration des conditions de vie prévalant chez les communautés autochtones canadiennes a été identifiée comme une urgente priorité nationale.

### **La stabilité au nom de la démocratie, ou vice-versa ?**

L'organisation et la tenue d'élections ayant souvent été à l'origine de graves troubles politiques, les participants devaient débattre de la possibilité d'appuyer des gouvernements non démocratiques à moyen terme pour favoriser la stabilité

et la démocratie à long terme. Il n'y a pas eu de consensus face à cet enjeu, mais une position majoritaire est identifiable. Ainsi, on a suggéré que le Canada devrait oeuvrer en faveur de la stabilité au départ afin d'être en mesure d'offrir un contexte propice à la diffusion des valeurs démocratiques par la suite.

L'intervention canadienne en Afghanistan a souvent été citée en exemple pour illustrer la pertinence de cette démarche. Cependant, les participants se sont montrés réticents à faire de la démocratisation un objectif explicite de l'engagement du Canada dans les États fragiles et en déroute.

Concernant le succès ou l'échec de la démocratisation, la grande majorité des intervenants ont affirmé l'importance de l'appropriation locale du processus; l'imposition de la démocratie étant, selon eux, inefficace, indésirable et contraire aux valeurs canadiennes. Pour certains, la transition démocratique implique nécessairement une «occidentalisation», alors que pour d'autres, elle permet l'établissement d'un régime politique respectueux des valeurs locales, tout en garantissant le respect de valeurs universelles telles que le respect des droits de la personne.

### **Les villes fragiles et en déroute**

Étant un thème relativement nouveau et méconnu, les villes fragiles et en déroute n'ont pas fait l'objet d'un aussi grand nombre d'interventions que les autres thèmes abordés lors de la discussion.

Tel que mentionné dans l'énoncé de la question, la haute densité démographique des villes, la localisation des combattants et leur cohabitation avec des civils, la présence des infrastructures essentielles et la propagation rapide des maladies sont des caractéristiques qui, selon les participants, accentuent la difficulté d'intervenir dans les villes.

Par contre, certaines caractéristiques peuvent faciliter l'intervention en milieu urbain. Par exemple, dans le cas d'une opération humanitaire, la densité de population permet d'atteindre rapidement un grand nombre de personnes, ce qui n'est pas le cas en milieu rural étant donné la dispersion de la population.

Les participants ont insisté sur la nécessité d'améliorer les conditions de vie en milieu urbain afin d'atténuer la fragilité des villes. La lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, sources principales de violence dans les villes, devraient ainsi faire l'objet de nouvelles politiques sociales et être au cœur de l'action préventive.

Cependant, l'investissement dans un développement urbain équilibré et durable ne doit pas se faire au détriment du milieu rural. Par exemple, à cause de la localisation des activités agricoles, les zones rurales occupent un rôle crucial dans l'approvisionnement alimentaire des zones urbaines. De plus, si les campagnes sont négligées et s'appauvrissent, l'exode rural s'accroîtra, limitant

ainsi les progrès enregistrés dans les villes. En conséquence, les participants ont indiqué qu'il était impératif de développer des stratégies d'intervention intégrant les préoccupations urbaines et rurales

### **Réponse du Ministère des Affaires étrangères**

Le Ministère des Affaires étrangères a pris connaissance des avis exprimés pendant la discussion en ligne. Les planificateurs de politiques les passent actuellement en revue. Leur réponse sera affichée sur le site de la Politique internationale du Canada à la fin du mois de février.